

# A Sallaumines, un fiancé Polonais a disparu avec 20.000 francs

## CETTE SOMME AVAIT ETE CONFIEE A SES FUTURS BEAUX-PARENTS PAR UNE BOUCHERE D'HARNES

Une Polonaise, ancienne bouchère à Harnes, vient de se voir dépouiller de ses économies dans des circonstances tout à fait bien connues, par des compatriotes qui ne lui ont pas rendu sa confiance.

Voici les résultats de l'enquête à laquelle nous nous sommes livrés :

### UN COMMERCÉ QUI MARCHÉ BIEN

Mme Jeaux Perz exploite longtemps, à Harnes, une boucherie dont la clientèle immense se composait en grande partie de ses compatriotes polonais ; le commerce, sous impulsion de ses débuts, prit bientôt une grande importance.

Il y a quelque temps, Mme Perz, fatiguée, abandonna son commerce pour vivre de ses revenus et profiter d'un repos bien gagné.

Elle se voyant rester seule sans s'occuper, la bouchère résolut d'aller visiter ses amis polonais de la région. Pour se distraire et passer le temps agréablement, elle logea chez les uns huit jours, chez les autres 15 jours. Seulement, ne pouvant compter sur son prochain, elle se décida à en confier une partie chez des amis sûrs, où elle pourrait y puiser selon ses besoins.

Elle se rendit donc chez les époux Adamczak, 2, rue de Boulogne, cité de la Fosse N° 5 des mines de Courrières, à Sallaumines et leur remit en confiance un somme de 20.000 fr., en se priant de n'en parler à qui que ce soit et de bien les garder.

La confiance était mal placée. Les époux Adamczak promirent de se taire et remercièrent leur compatriote d'avoir pensé à eux pour ce dépôt précieux en l'assurant d'y veiller comme sur leurs propres économies.

Il y a sept mois, avaient lieu les fiançailles de la fille Marianna, avec le Polonais Joseph Karolewski, également âgé de 19 ans, ouvrier mineur à la fosse N° 13, des mines de Courrières, demeurant 34, rue de Pont-à-Vendin, à Noyelles-sous-Lens.

Le jeune homme, très amoureux de sa future, ne passait aucune journée sans venir la visiter, aussi l'intimité lui bientoit établie et les parents n'avaient plus rien de caché pour celui qui bientoit serait leur gendre ; le mariage était même fixé pour le mois d'avril prochain.

Marianna fut en mal de confiance et révéla à son Joseph que le buffet de la chambre renfermait une petite fortune de 20.000 francs, en dit-elle, si tu m'aimes comme je t'aime, tu n'en parleras à personne, je ne voudrais, pour rien au monde avoir d'histoire avec mes parents à ce sujet.

Joseph promit tout ce que Marianna voulut, tout en se disant que les 20.000 francs feraient bien son affaire ; il établit alors son plan pour se les approprier.

### UNE VISITE A HARNES

Dimanche dernier, les deux fiancés furent délogés par les parents pour se rendre à Harnes, afin de mettre un peu d'ordre dans la maison où habitait Mme Perz, la bouchère. Ils partirent donc en compagnie d'une fille de cette dernière, ils s'acquittèrent très bien de leur mission. Comme la nuit était tombée, et qu'il se faisait tard, les deux jeunes résolurent de ne retourner chez leurs parents que le lendemain.

Lundi matin, après un copieux déjeuner, Joseph Karolewski informa sa fiancée qu'il devait se rendre à son travail à la fosse 13 de Courrières. Pour pouvoir aller se mettre en tenue de mineur, il emprunta la bicyclette d'un ami et vers midi il quittait Harnes, après des adieux touchants.

### LES 20.000 FR. SONT DISPARUS

Son mari et ses deux fils étant partis à la suite, Mme Adamczak, présumée Joseph, quitta vers 14 heures son domicile de la rue de Boulogne, à Sallaumines, pour aller faire quelques emplettes dans la commune de Courrières, afin que son travail, avant son retour, elle déposa la clé de la maison sur l'appui de fenêtre, endroit connu de tous les membres de la famille, y compris de Joseph Karolewski.

Vers 16 heures, elle revint et trouva à sa place la clé ; Marianna était donc pas rentrée. En pénétrant dans la maison, la Polonaise fut surprise de constater que divers objets mobiliers avaient été déplacés ; quel qu'un était donc venu chez elle en son absence. Immédiatement, déclara-t-elle, des soupçons s'élevèrent ; elle grappa de suite au premier étage dans la chambre de sa fille pour s'assurer que les 20.000 fr. ne trouvaient toujours dans le buffet. Hélas ! plus rien, la grosse somme avait disparu ! Le buffet, non fracturé — le tiroir restait toujours ouvert — était vide des économies de la bouchère d'Harnes, son amie...

Elle se lamentait sur les conséquences de cette disparition quand resta à son tour. Comme sa mère, elle ne s'expliquait pas la vol quand, tout à coup, elle aperçut contre le mur de la cour une bicyclette qu'elle reconnut de suite comme étant celle empruntée par son fiancé avant son départ d'Harnes.

Plus de doute, Joseph, au lieu de se rendre à la mine, était venu à Sallaumines ; connaissait la cachette, il s'était introduit dans la maison et s'était approprié les 20.000 francs.

### LA GENDARMERIE INFORMÉE

Mme Adamczak se rendit à la gendarmerie de Lens, où elle conta ce qui venait d'arriver. Le maréchal des logis-chef Hochard et le gendarme Waocques se rendirent sur les lieux et commencèrent une enquête ; aucune trace d'infraction n'existant, le maréchal ne pouvant être qu'un membre de la famille ou un habitué de la maison, au courant des habitudes des locataires.

Leurs soupçons se portèrent également sur Joseph Karolewski, qu'ils cherchèrent à rejoindre.

A la fosse 13, où les gendarmes se présentèrent, fut répondu que Karolewski n'était pas présent au travail ; à son domicile, rue du Pont-à-Vendin, à Noyelles-sous-Lens, il n'avait pas été vu ; de plus, ses parents étaient également disparus. Pourquoi ?

Pour obtenir des précisions, les policiers revinrent à Sallaumines ; là aussi, ils constatèrent une autre disparition, celle du père Adamczak.

Que voulait dire tout cela ? L'affaire restait embrouillée.

### VOL COMBINÉ

Mme Perz fut alors informée. Ses déclarations furent bien la situation. « J'ai été victime, dit-elle, d'une bande de voleurs. J'ai la conviction que tout le monde était d'accord pour s'approprier mes économies. L'enquête embrouillée continue ; les disparus sont activement recherchés. Résumons les faits à l'attention de nos lecteurs sallauminois ».

### 21 VICTIMES D'UN ACCIDENT FERROVIAIRE

Hier, à la gare de Pailhingen, en Bas-Rhin, une locomotive à vapeur se heurta à un train de voyageurs qui causait la mort de 21 personnes.

# Le XXI<sup>e</sup> Concert Radiophonique du "Réveil du Nord"

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

Non concert, une fois franchi le cap du XXI<sup>e</sup> Concert, se poursuivait toujours avec le même intérêt. Le programme était équilibré d'allures et un lot important d'œuvres de valeur.

Le JAZZ LOUIS, d'Hellemmes est un des plus intéressants du genre. Il nous nous tourna à leur tour, avec une maîtrise triplée du meilleur soi-disant jazz moderne, admirablement rythmé.

M. Gustave DESTOMBES est un très beau violoniste. Il se fit grandement apprécier dans « Prière Médiane » de Menichello et dans « Trottoir » de Liszt.

Après cet instrumental, on devait entendre M. Norbert SANDIERS, ténor de l'Office Inter-Communal de Spectacles, 40, rue du Pré-Lat, Lille, indisposé par le froid, qui remplaça au pied levé, par M. A. VIENNE, ténor, de l'Office Inter-Communal de Spectacles, 40, rue du Pré-Lat, Lille, qui interpréta magistralement « Surmoi » de Paul Gilbe et « Si vous voulez être libre » de Lodi.

Les habitués de la T.S.F. ont eu, une fois de plus, l'occasion d'applaudir le beau talent de cet artiste qui, pour le troisième fois, nous occupe son précieux concours.

On a fort goûté aussi l'air délicat de M. Charles LABBE, excellent clarinetiste virtuose, 1<sup>er</sup> prix du Conservatoire de Lille, qui interpréta à ravir deux de ses compositions, « Les Cloches » de Welte et le 1<sup>er</sup> Solo, de Klösch.

Au piano enfin, la délicieuse artiste qu'est Mlle POLYVANT, bien connue de tous les sans-filistes, interpréta avec une maîtrise habituelle, cette œuvre à la fois si charmante et si ardue : « Les Jours d'été » de la Villa d'Este, de Liszt, et les difficiles « Danses Hongroises » de Liszt.

Nous en arrivons à la partie comique, humoristique du concert. L'ami Auguste LABBE s'en chargea et nous en servit de très jolies choses, en commençant par un petit sketch intitulé « Histoire de son anglais », qui, en six semaines avait absorbé le chiffre respectable de 107 bouteilles de cognac. Presque deux et demi par semaine !

« Les Dolly Sisters » ne pouvaient point dire qu'elles ont été à Cann a rien... — continua M. Labbe... — puisque, à Cannes, elles ont gagné au plus haut point en quelques jours.

En résumé excellent concert encore, à ajouter aux nombreux succès, déjà remportés par les soirées radiophoniques du « Réveil du Nord ».

### LA LUTTE CONTRE LE FLEAU

Les dégâts, non encore évalués exactement, causés par l'incendie de l'Hotel des Postes à Roubaix, ont été évalués à 1.300.000 francs.

On ignore les causes du sinistre, qui a pris naissance dans les étables, et l'on ne peut invoquer un court-circuit possible, la ferme n'étant pas électrifiée.

La gendarmerie d'Aubigny a été prévenue et va se livrer à une enquête.

### LES DÉGATS

Les dégâts, non encore évalués exactement, causés par l'incendie de l'Hotel des Postes à Roubaix, ont été évalués à 1.300.000 francs.

On ignore les causes du sinistre, qui a pris naissance dans les étables, et l'on ne peut invoquer un court-circuit possible, la ferme n'étant pas électrifiée.

La gendarmerie d'Aubigny a été prévenue et va se livrer à une enquête.

### N'ACHETEZ RIEN

Les yeux fermés. En toutes choses, suivez l'exemple des ménagères économiques et avisées qui s'adressent, pour leurs produits de lessive, à la vieille marque française.

### Sunlight Savon

Voilà, en tête de notre sixième page, une MANÈGERE BRULÉE VIVE, A ELESMES

L'autre soir, M. Albert Wallerand, chef d'équipe aux Etablissements Scullord, revenait chez ses beaux-parents les époux Huvenot, qui habitent près de Maubeuge, où il a continué à habiter depuis la mort de sa femme, survenue il y a quelques mois. Un jardin fermé par une grille séparait le manoir de la ferme. Sans s'être aperçu de rien, M. Wallerand escada la grille et pénétra dans la cuisine, trouva sa belle-mère, Mme Huvenot, âgée de 54 ans, à moitié évanouie et le corps couvert d'horribles brûlures.

Il se précipita vers elle et chercha à réconforter le feu à la robe en tissu synthétique qu'elle portait et en un instant la pauvre femme avait été transformée en véritable torche vivante.

Avant réussi à éteindre les flammes et bien que gravement brûlée, Mme Huvenot avait eu la force de passer un autre vêtement lorsque son gendre arriva.

Celui-ci se hâta de prévenir son beau-père, mais celui-ci ne put que constater le décès de sa femme. On avertit le docteur et le corps fut transporté à l'Hôtel des Postes à Maubeuge où il fut inhumé.

### DEUX TRAGIQUES ACCIDENTS dans la Somme

DEUX EPOUX BRULES PAR DE LA POUDRE, A CURLU

A Curlu, M. Hénoque Eugène, âgé de 33 ans cultivateur, a enflammé par inadvertance un stock de poudre de guerre récupérée et a été grièvement brûlé, ainsi que sa femme. Tous deux ont été transportés à l'hôpital.

### UN CULTIVATEUR ET UN ENFANT TUÉS PAR L'EXPLOSION D'UN OBUS A MILLENCOURT

A Millencourt, M. Charles Vermeire, âgé de 26 ans, cultivateur, qui, aidé d'un garçonnet de 14 ans, préparait des obus, a été tué par un obus, à proximité de la gare de l'Etat. L'enfant a été tué.

### L'affaire du "Comptoir Agricole" devant le Tribunal Correctionnel de Lille

C'est mardi, ainsi que nous l'avons relaté, que le Tribunal Correctionnel de Lille a commencé à juger l'affaire du « Comptoir Agricole ». Après un évêque réquisitoire de M. le substitut Caze et la plaidoirie de M. Cayet, par Ernest Pauwels, l'affaire avait été renvoyée à mercredi.

L'audience a donc été reprise à 9 h. 30 hier matin et a été présidée par M. le président Lecicq, avec avocats de la défense.

Succèsivement MM<sup>rs</sup> Boyer-Chamhard, pour Aimé Pauwels et Paul Prins ; M<sup>rs</sup> Aron pour Joseph Pauwels et M. Le Pelletier, du barreau de Paris, pour Maurice Barmoni ; M<sup>rs</sup> Claires pour J.-B. Rigulier ; M<sup>rs</sup> Faven pour Oscar Prins, plaidant avec autant d'éloquence que de conviction, ont exposé les faits de la cause. Les quatre délégués d'Hazebrouck qui assistent à cette réunion sont MM<sup>rs</sup> Joseph Flandrin, Paul Darou, Marcel Darou et Roger Nouquet.

### M. E. PICOUX, CANDIDAT REPUBLICAIN INDEPENDANT DE DEFENSE AGRICOLE ET SOCIALE, DANS LA 1<sup>re</sup> CIRCONSCRIPTION DE CAMBRAI

On annonce la candidature dans la première circonscription de Cambrai, de M. Emile Picoux, professeur de brasserie et ancien maire de Gonnelle, candidat républicain indépendant de défense agricole et sociale, qui fait partie d'un comité de défense agricole et sociale.

### MORTE DANS L'ISOLEMENT

Intrigués de n'avoir pas aperçu, comme chaque jour, Mme Denoit Sylvie-Marie, 77 ans demeurant rue Thibaut, 33, des Voisins, 27, à Roubaix, le commissaire de police du 6<sup>e</sup> arrondissement.

Il lui fit faire part de ses craintes. Cette personne étant très âgée et vivant seule, des recherches furent faites et on découvrit, dans une chambre, le cadavre de Mme Denoit, décédée.

Le magistrat se rendit au domicile de Mme Denoit, accompagné d'un agent. La maison était fermée à clé. Il fallut casser un carreau à la fenêtre de l'étage pour entrer. On trouva Mme Denoit étendue sur le sol, morte.

# Le scandale du lait dans la région d'Arras

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

Quand M. Caro... arriva à Saint-Leger pour opérer, il trouva trois bidons de lait dans la chambre de Carlier. Il effectua une prise au hasard, sur le nombre, et répéta à trois reprises, quatre fois, mais ne fut pas touché, ce qui ne prouve aucunement que leur contenu soit plus pur que celui des autres.

Et raison de la situation de l'agriculture, procéda à ses investigations avec beaucoup d'égards ; il laisse au fraudeur tout le temps nécessaire pour faire ses explications et le fait probant établi. On interrogea le personnel, on essaya de trouver un coupable parmi les Polonais de la ferme, on attendit la nuit du soir, mais rien de plus. On se contenta de l'incriminer, qui plongea à pic dans les pots. Il fallut donc convenir que la fraude était réelle et sans excuses. Des démarches furent faites auprès de Desobry, mais il était trop tard.

### De 40 à 65 % d'eau

Les résultats de l'analyse ne se firent pas attendre. Le service de l'Etat agronomique, qui fut chargé de l'analyse, fournit 9 échantillons, fournis ses conclusions, « Ici, échantillons, les proportions véritablement formidables qui atteignent des chiffres y compris ».

On a trouvé un mouillage de 40 %, 41 %, 45 %, 61 %, 62 % et même 65 % chiffres qui la représentation des fraudes en avait jamais été atteinte.

On a regardé pas à la dépense d'eau ; on ramplissait les pots avec ce liquide économique.

### Une instruction difficile

M. Duillieux, juge d'instruction de Bethune, qui instruit les affaires de prélèvements de son ressort, entra en relations avec son collègue, M. Desfrancs, juge d'instruction à Arras, magistrat de son ressort, pour procéder à l'examen du dossier Carlier sollicita le regroupement de l'affaire à Bethune. Ce fut le contraire qui se passa, l'affaire fut renvoyée au dossier de Carlier. L'été, un volontaire dossier qui passa entre les mains de M. Desfrancs. Bientôt les vacances judiciaires empêchèrent l'examen de cette fraude qui fut donc laissée en suspens.

M. le Juge d'instruction ne se présente pas lors, un train ayant été arrêté par un gendarme s'acharna sur ce dossier. Les inculpés qui devaient se rencontrer au cabinet de M. le Juge d'instruction ne se présentèrent pas, un train ayant été arrêté par un gendarme s'acharna sur ce dossier. Les inculpés qui devaient se rencontrer au cabinet de M. le Juge d'instruction ne se présentèrent pas, un train ayant été arrêté par un gendarme s'acharna sur ce dossier.

### Des arguments qui ne tiennent pas debout

Au cours de cette instruction, les échantillons n° 17 à 25, déposés au Parquet furent soumis à l'analyse. Les résultats ne donnèrent que de faibles différences, au maximum, de 0,50 à 1 %, sur les prélèvements-types. M. Carlier se refusa à une expertise contradictoire, on le comprit. Interrogé, le fraudeur, qui avait été adopté par le Juge d'instruction, déclara qu'il n'avait pas de lait dans son exploitation, mais qu'il avait un homme qui lait ce qu'il joue et qui fait son lait, mais que c'est d'une opération frauduleuse à laquelle il ne peut être pas personnellement, mais qui, pour le moment, n'est pas en mesure de donner des renseignements sur le nom de cet homme qui lait le lait.

### Pour 35.000 francs d'eau

Le terme "d'eau" est une expression courante de 350 litres de lait par jour, et l'homme a un moyen à l'année normale. Les bêtes avaient un rendement vraiment exceptionnel avant l'arrivée de M. Caro, mais le lendemain, la quantité de lait baissa de façon curieuse, de 13 pots de 25 litres livrés chaque jour à M. Delestre, il n'y en avait plus que 8 ou 9, ramenant ainsi la quantité de lait à un rendement ordinaire.

M. Carlier déclara qu'il avait un homme qui lait ce qu'il joue et qui fait son lait, mais que c'est d'une opération frauduleuse à laquelle il ne peut être pas personnellement, mais qui, pour le moment, n'est pas en mesure de donner des renseignements sur le nom de cet homme qui lait le lait.

### D'autres inculpés

Les autres inculpés sont M. Gay, de Marliou, une fermière de Puteux et un détaillant de la région.

La conclusion de cette importante affaire ne saurait tarder à intervenir. C'est ainsi que le Tribunal Correctionnel d'Arras, qui les juges auront l'occasion, par une sanction exemplaire de mettre un frein aux agissements criminels des fraudeurs de lait.

### UN OUVRIER VICTIME D'UN TERRIBLE ACCIDENT A HENIN-LIETARD

Mercredi, à 13 heures, l'ouvrier Pollet Gaston, âgé de ans, occupé à l'usine Goussier et Co à Henin-Lietard, conduisant un char allongé, un wagon qui se dirigeait sur une voie d'aiguillage quand, par suite d'un écart fait par le cheval, il fut pressé contre celui-ci et le wagon, qui lui était instantanément tombé sur le dos, le tua.

### LA POLITIQUE REGIONALE Pour les élections législatives DANS LE NORD

### LA CANDIDATURE SOCIALISTE DE M. HUYGHE, DANS LA PREMIERE CIRCONSCRIPTION D'HAZEBROUCK

La candidature, dans la première circonscription d'Hazebrouck, de M. Huyghe, conseiller général du Nord, approuvée lundi soir par le groupe socialiste d'Hazebrouck, sera proposée à la réunion de ce groupe, convoquée à la mairie de Hazebrouck, le mardi 12 courant, à 8 heures, à la Salle Ringuet, à la Corbie.

Les quatre délégués d'Hazebrouck qui assisteront à cette réunion sont MM<sup>rs</sup> Joseph Flandrin, Paul Darou, Marcel Darou et Roger Nouquet.

### M. E. PICOUX, CANDIDAT REPUBLICAIN INDEPENDANT DE DEFENSE AGRICOLE ET SOCIALE, DANS LA 1<sup>re</sup> CIRCONSCRIPTION DE CAMBRAI

On annonce la candidature dans la première circonscription de Cambrai, de M. Emile Picoux, professeur de brasserie et ancien maire de Gonnelle, candidat républicain indépendant de défense agricole et sociale, qui fait partie d'un comité de défense agricole et sociale.

### MORTE DANS L'ISOLEMENT

Intrigués de n'avoir pas aperçu, comme chaque jour, Mme Denoit Sylvie-Marie, 77 ans demeurant rue Thibaut, 33, des Voisins, 27, à Roubaix, le commissaire de police du 6<sup>e</sup> arrondissement.

Il lui fit faire part de ses craintes. Cette personne étant très âgée et vivant seule, des recherches furent faites et on découvrit, dans une chambre, le cadavre de Mme Denoit, décédée.

Le magistrat se rendit au domicile de Mme Denoit, accompagné d'un agent. La maison était fermée à clé. Il fallut casser un carreau à la fenêtre de l'étage pour entrer. On trouva Mme Denoit étendue sur le sol, morte.

# Une ferme détruite par un incendie près de Saint-Pol-sur-Ternoise

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

Les dégâts causés par ce sinistre qui éclata à A. TINGUES, s'élevèrent à plusieurs centaines de mille francs.

Dans l'après-midi d'hier, Mme Vve Cardon, qui réside dans la commune de Tingués, se trouva seule chez elle, son fils et sa fille étant partis aux champs. En se rendant aux étables, qui se trouvent dans la même exploitation, elle aperçut une fumée sortant de la toiture de la ferme. Elle s'approcha, elle constata que le feu dévorait tout un côté de la ferme. Elle avertit aussitôt les voisins les plus proches.

### LA LUTTE CONTRE LE FLEAU

L'ou d'eux s'en fut à Tingués où il prit le téléphone pour prévenir les sapeurs-pompiers de Saint-Pol, pendant que tous les habitants présents dans le village se mettaient en mesure de combattre le sinistre avec les moyens sommaires dont ils disposaient.

Environ une demi-heure plus tard, l'autopompe des pompiers de Saint-Pol arrivait et sous le commandement du capitaine Dupuis et du lieutenant Froment, commença la lutte contre le feu. Les prises d'eau furent effectuées dans les villages de Mastaing, en mesure de combattre le sinistre avec les moyens sommaires dont ils disposaient.

Après plus de trois heures d'efforts, les pompiers étaient maîtres du feu, mais continuèrent néanmoins à arroser les débris, qui risquaient de se rallumer.

De tous les bâtiments et hangars, une seule grange subsiste, ainsi qu'un petit poulailler, assez retirés du centre de la ferme.

Les chevaux, qui étaient dans la ferme, furent sauvés. Les vaches, qui étaient dans la ferme, furent sauvées.

### LES DÉGATS

Les dégâts, non encore évalués exactement, causés par l'incendie de l'Hotel des Postes à Roubaix, ont été évalués à 1.300.000 francs.

On ignore les causes du sinistre, qui a pris naissance dans les étables, et l'on ne peut invoquer un court-circuit possible, la ferme n'étant pas électrifiée.

La gendarmerie d'Aubigny a été prévenue et va se livrer à une enquête.

### N'ACHETEZ RIEN

Les yeux fermés. En toutes choses, suivez l'exemple des ménagères économiques et avisées qui s'adressent, pour leurs produits de lessive, à la vieille marque française.

### Sunlight Savon

Voilà, en tête de notre sixième page, une MANÈGERE BRULÉE VIVE, A ELESMES

L'autre soir, M. Albert Wallerand, chef d'équipe aux Etablissements Scullord, revenait chez ses beaux-parents les époux Huvenot, qui habitent près de Maubeuge, où il a continué à habiter depuis la mort de sa femme, survenue il y a quelques mois. Un jardin fermé par une grille séparait le manoir de la ferme. Sans s'être aperçu de rien, M. Wallerand escada la grille et pénétra dans la cuisine, trouva sa belle-mère, Mme Huvenot, âgée de 54 ans, à moitié évanouie et le corps couvert d'horribles brûlures.

Il se précipita vers elle et chercha à réconforter le feu à la robe en tissu synthétique qu'elle portait et en un instant la pauvre femme avait été transformée en véritable torche vivante.

Avant réussi à éteindre les flammes et bien que gravement brûlée, Mme Huvenot avait eu la force de passer un autre vêtement lorsque son gendre arriva.

Celui-ci se hâta de prévenir son beau-père, mais celui-ci ne put que constater le décès de sa femme. On avertit le docteur et le corps fut transporté à l'Hôtel des Postes à Maubeuge où il fut inhumé.

### DEUX TRAGIQUES ACCIDENTS dans la Somme

DEUX EPOUX BRULES PAR DE LA POUDRE, A CURLU

A Curlu, M. Hénoque Eugène, âgé de 33 ans cultivateur, a enflammé par inadvertance un stock de poudre de guerre récupérée et a été grièvement brûlé, ainsi que sa femme. Tous deux ont été transportés à l'hôpital.

### UN CULTIVATEUR ET UN ENFANT TUÉS PAR L'EXPLOSION D'UN OBUS A MILLENCOURT

A Millencourt, M. Charles Vermeire, âgé de 26 ans, cultivateur, qui, aidé d'un garçonnet de 14 ans, préparait des obus, a été tué par un obus, à proximité de la gare de l'Etat. L'enfant a été tué.

### L'affaire du "Comptoir Agricole" devant le Tribunal Correctionnel de Lille

C'est mardi, ainsi que nous l'avons relaté, que le Tribunal Correctionnel de Lille a commencé à juger l'affaire du « Comptoir Agricole ». Après un évêque réquisitoire de M. le substitut Caze et la plaidoirie de M. Cayet, par Ernest Pauwels, l'affaire avait été renvoyée à mercredi.

L'audience a donc été reprise à 9 h. 30 hier matin et a été présidée par M. le président Lecicq, avec avocats de la défense.

Succèsivement MM<sup>rs</sup> Boyer-Chamhard, pour Aimé Pauwels et Paul Prins ; M<sup>rs</sup> Aron pour Joseph Pauwels et M. Le Pelletier, du barreau de Paris, pour Maurice Barmoni ; M<sup>rs</sup> Claires pour J.-B. Rigulier ; M<sup>rs</sup> Faven pour Oscar Prins, plaidant avec autant d'éloquence que de conviction, ont exposé les faits de la cause. Les quatre délégués d'Hazebrouck qui assistent à cette réunion sont MM<sup>rs</sup> Joseph Flandrin, Paul Darou, Marcel Darou et Roger Nouquet.

### M. E. PICOUX, CANDIDAT REPUBLICAIN INDEPENDANT DE DEFENSE AGRICOLE ET SOCIALE, DANS LA 1<sup>re</sup> CIRCONSCRIPTION DE CAMBRAI

On annonce la candidature dans la première circonscription de Cambrai, de M. Emile Picoux, professeur de brasserie et ancien maire de Gonnelle, candidat républicain indépendant de défense agricole et sociale, qui fait partie d'un comité de défense agricole et sociale.

### MORTE DANS L'ISOLEMENT

Intrigués de n'avoir pas aperçu, comme chaque jour, Mme Denoit Sylvie-Marie, 77 ans demeurant rue Thibaut, 33, des Voisins, 27, à Roubaix, le commissaire de police du 6<sup>e</sup> arrondissement.

Il lui fit faire part de ses craintes. Cette personne étant très âgée et vivant seule, des recherches furent faites et on découvrit, dans une chambre, le cadavre de Mme Denoit, décédée.

Le magistrat se rendit au domicile de Mme Denoit, accompagné d'un agent. La maison était fermée à clé. Il fallut casser un carreau à la fenêtre de l'étage pour entrer. On trouva Mme Denoit étendue sur le sol, morte.

# Une grave affaire d'escroquerie aux dommages de guerre

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

DES CONDAMNATIONS A UN AN DE PRISON PRONONCES PAR LE TRIBUNAL D'AVENNES

Le Tribunal correctionnel d'Avennes, dans son audience du 23 février, a prononcé plusieurs affaires d'escroquerie et fausses déclarations de dommages de guerre. Voici l'une de ces affaires.

M. Blondin, 57 ans, a été condamné à un an de prison, 1.000 francs d'amende, et la restitution des sommes qu'il avait avancées se montant à 573.200 francs et avec intérêt à 6 % du jour de leur perception. Il a été condamné à un an de prison, 1.000 francs d'amende, et la restitution des sommes qu'il avait avancées se montant à 573.200 francs et avec intérêt à 6 % du jour de leur perception.

Le Tribunal correctionnel d'Avennes, dans son audience du 23 février, a prononcé plusieurs affaires d'escroquerie et fausses déclarations de dommages de guerre. Voici l'une de ces affaires.

M. Blondin, 57 ans, a été condamné à un an de prison, 1.000 francs d'amende, et la restitution des sommes qu'il avait avancées se montant à 573.200 francs et avec intérêt à 6 % du jour